



Pétition adressée au Premier ministre de la Colombie-Britannique, David Eby

À envoyer à Amnesty International France  
76, boulevard de la Villette  
75940 Paris Cedex 19

## METTEZ FIN A LA CRIMINALISATION ET A LA DESTRUCTION DES TERRES DES WET'SUWET'EN !

Monsieur le Premier ministre,

L'entreprise TC Énergie a entamé la construction d'un gazoduc sur les terres ancestrales non-cédées Wet'suwet'en, malgré l'opposition des chef-fe-s héréditaires de la Nation. Cette dernière a le droit de décider des formes d'occupation et d'utilisation envisagées sur ses terres, qui doivent être soumises à son consentement préalable, libre et éclairé. En décembre 2018, la Cour suprême de Colombie-Britannique a accordé à CGL une injonction interlocutoire criminalisant les défenseur-e-s des terres s'ils et elles tentent d'empêcher la construction du gazoduc. Depuis, la police et l'entreprise privée chargée de la sécurité de CGL ont intimidé, harcelé et surveillé illégalement des défenseur-e-s des terres. Plus de 75 défenseur-e-s ont été arrêté-e-s arbitrairement et détenu-e-s. En 2022, des poursuites pénales ont été engagées contre une vingtaine de défenseur-e-s des terres. Depuis, certains ont été déclarés coupables d'« outrage criminel » alors qu'ils défendaient pacifiquement leur territoire.

Monsieur le Premier Ministre, nous vous demandons d'abandonner immédiatement les poursuites engagées contre les défenseur-e-s des terres, de mettre fin à leur criminalisation et de protéger le droit de contrôle des peuples sur l'utilisation de leurs terres ancestrales.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez vous rendre sur [amnesty.fr/actions-en-cours](https://amnesty.fr/actions-en-cours)

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller Monsieur le Premier ministre de la Colombie-Britannique. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Anne Savinel-Barras. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Premier ministre de la Colombie-Britannique. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.